

# FICHE DE POSTE CONCOURS

Session 2014

## INTERNE

Profil n°59

Intitulé du poste : **Maître-assistant des ENSA – TPCAU**  
Groupe de discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**  
Discipline : **Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)**

Catégorie statutaire : **A**  
Corps : **Maître assistant des ENSA (MAEA)**

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Enseignement supérieur - Recherche**

Emploi Type : **Enseignant praticien du supérieur - RCH03A**

### Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon  
3, rue Maurice Audin  
BP 170  
69512 Vaulx-en-Velin Cedex.

### Missions et activités principales

**Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)**

**Disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine (TPCAU)**

#### Charges pédagogiques :

- Enseignements à assurer par cycle de formation (1er, 2ème, 3ème cycle ou autre diplôme ...), nombre d'heures et modes pédagogiques correspondants :

Jusqu'à la fin du présent programme quadriennal (2012-2016), l'enseignant retenu rejoindra les équipes pédagogiques constituées (en formation initiale (L ou, M), ou dans l'une des formations spécialisées de l'école). Il sera co-responsable ou responsable d'au moins une unité d'enseignement de projet et en charge d'un enseignement adossé au projet d'architecture et urbain. Il assurera ces enseignements en conservant la dynamique et la didactique existante du programme validé de l'ENSAL.

Est attendu pour ce poste un praticien reconnu ou en voie de l'être, et disposant d'une expérience constituée en encadrement pour l'enseignement du projet architectural. Sont attendus pour ce poste des savoirs constitués dans les cultures constructives, la matérialité, les innovations architecturales, articulés avec le contexte historique et culturel de leur émergence, de leur développement, voire de leur disparition. La compréhension et l'analyse des phénomènes et tendances à l'œuvre dans l'édification actuelle et une relation privilégiée à l'ingénierie et/ou un double diplôme architecte ingénieur seront appréciés.

- Enseignements concernés par le poste (choix et équilibre à définir avec le candidat retenu):

Enseignements des domaines d'étude, notamment, "Concevoir pour construire, éthique et technique", positionné en S8 (2nd cycle, Master, entre 80 et 120 heures éqTD)

Enseignements de projet du S1 (1er cycle, Licence, entre 100 et 160 heures éqTD).

Enseignements de projet du double cursus ingénieur architecte et/ou en Formation professionnelle continue (entre 60 et 100 heures éqTD)

Direction d'étude HMONP (25 heures éqTD).

- Autres tâches : encadrement des mémoires et des PFE, suivi des stages, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :

Comme tout enseignant titulaire, l'enseignant retenu aura vocation à s'impliquer dans les instances de l'école, la commission de la pédagogie et de la recherche (CPR) et/ou les diverses commissions accompagnant l'action pédagogique. Une participation dans les enseignements ayant des objectifs professionnels ou académiques liés à l'exercice de la profession d'architecte est attendue : soit les stages, soit le rapport d'étude (1<sup>er</sup> cycle, licence), soit le mémoire (2<sup>nd</sup> cycle, Master).

- Perspectives d'évolution des charges pédagogiques par rapport aux axes de développement de l'école :

Les charges pédagogiques des enseignants du champ TPCAU évoluent en fonction des changements apportés collectivement (via la CPR) aux programmes pédagogiques des différentes formations de l'ENSAL (principalement au moment de leur révision quadriennale) et aux axes thématiques de la recherche ENSAL. Un fort investissement de la

part de l'enseignant recruté dans les réflexions sur l'évolution de ces deux volets stratégiques de l'école est donc indispensable.

### **Charges scientifiques :**

#### **- Participations attendues aux activités scientifiques de l'école :**

Le candidat titulaire d'un doctorat sera invité à rejoindre une des équipes de recherche de l'ENSAL et à participer à la dynamique actuelle de définition des axes thématiques de la recherche architecturale de l'ENSAL. Le cas échéant, le candidat non docteur sera invité à préparer son doctorat au sein de l'équipe de recherche de l'ENSAL.

**- Tâches d'encadrement de doctorants, responsabilité d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'école :** pour les maîtres assistants détenteurs d'un doctorat, une implication dans le conseil scientifique de l'ENSAL serait appréciée, ainsi qu'une participation progressive au co-encadrement des thèses réalisées à l'ENSAL.

**- Perspectives d'évolution des charges scientifiques par rapport aux axes de développement de la recherche dans l'école :** quatre axes thématiques de recherche de l'ENSAL sont actuellement à l'étude (cf. infra « Présentation des activités de recherche scientifique de l'école »), une forte implication des futurs enseignants du champ TPCAU à ce mouvement est attendue et leur inscription dans une des équipes de recherche de l'ENSAL paraît indispensable.

### **Environnement professionnel :**

#### **Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAL est membre associé du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) "Université de Lyon". Elle accueille environ 900 étudiants en 2013-2014. Outre la formation initiale menant au diplôme d'études en architecture (licence) et au diplôme d'État d'architecte (master), l'ENSAL offre plusieurs formations spécifiques dont une formation professionnelle continue diplômante, et les double cursus architecte ingénieur/ingénieur architecte. La stratégie de l'établissement consiste à recruter des enseignants témoignant d'une excellence en pratique architecturale et/ou d'une activité de recherche reconnue. L'ENSAL est habilitée à inscrire et à co-délivrer le doctorat dans le cadre de l'école doctorale ED 483 "Sciences Sociales" portée par l'Université Lumière Lyon 2. L'ENSAL met en œuvre dans ses programmes habilités la diversification des parcours (9 domaines d'étude de master) et une interconnexion accrue entre les domaines disciplinaires (co-constructions). Un effort d'investissement est produit dans la formation continue de ses enseignants (offre d'ateliers pédagogiques, accompagnement par un conseiller en enseignement supérieur, valorisation des pratiques d'enseignement).

L'ENSA de Lyon est membre fondateur et grand utilisateur des Grands Ateliers de l'Isle d'Abeau, plateforme interdisciplinaire d'expérimentations pédagogiques et scientifiques.

#### **Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :**

L'ENSAL héberge deux équipes de recherche :

- "Modèles et Simulations pour l'Architecture, l'Urbanisme et le Paysage" MAP-Aria, UMR CNRS n°694 ;
- "Laboratoire d'Analyse des Formes", LAF, équipe habilitée par le Ministère de la Culture ;

Elle est associée avec deux équipes du site « Université de Lyon » :

- le laboratoire "Environnement et Dispositifs Urbains", UMR CNRS n°5600, conjoint INSA/ENSAL ;
- le laboratoire RIVES, UMR CNRS 5600 conjoint ENTPE/ENSAL.

Un processus de restructuration a été engagé en vue de fédérer progressivement les équipes actuelles et d'intégrer les enseignants chercheurs associés à des équipes externes dans une composante propre à l'ENSAL, vouée à rejoindre une grande UMR et un Labex de site. Quatre axes thématiques sont à l'étude : « Techniques avancées et transition écologique », « Héritages et durabilité », « Dispositifs relationnels et participatifs », « Environnements habités et mondialisation ». L'ENSAL dispose d'une direction de la recherche et des partenariats qui apporte son soutien aux enseignants-chercheurs et aux équipes afin d'en accroître les moyens de développement.

#### **Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :**

Le champ TPCAU de l'ENSAL est composé de 16 enseignants titulaires (dont 1 professeur) et de 7 enseignants associés (dont deux professeurs invités). Une période de transition et de fort renouvellement générationnel débute, avec le remplacement en trois ans de plus de la moitié des enseignants de ce champ. Cette mutation est portée par des objectifs ambitieux visant à asseoir l'enseignement sur la présence de praticiens reconnus ou en voie de l'être, et l'adosser à une activité de recherche propre aux domaines de l'architecture, ainsi qu'à une professionnalisation du métier d'enseignant et à une valorisation de celui-ci. Elle mise sur l'implication croissante des enseignants du champ TPCAU dans la recherche, sur la formation doctorale de ces enseignants et sur l'internationalisation des enseignements. Ces ambitions se traduiront dans le nouveau programme pédagogique « 2016-2020 », dont l'élaboration offrira aux nouveaux enseignants de nombreuses occasions de participer à la définition de l'organisation des enseignements dans divers lieux de construction collective. Elle demandera en retour une forte implication.

**Liaisons hiérarchiques :** La directrice de l'établissement.

**Liaisons fonctionnelles :** La directrice des études